



**BUREAU DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 3 JANVIER 2023 À 18H00,**

Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Thibaut GUIGUE	
AIX-LES-BAINS	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	
LA BIOLLE	Julie NOVELLI	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Bruno MORIN
LE BOURGET DU LAC	Nicolas MERCAT	
LE BOURGET DU LAC	Edouard SIMONIAN	
BRISON-SAINT-INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
CHANAZ	Yves HUSSON	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Danièle BEAUX-SPEYSER	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Jean-François BRAISSAND	
GRESY-SUR-AIX	Florian MAÎTRE	
MOTZ	Daniel CLERC	
MOUXY	Laurent FILIPPI	
PUGNY-CHATENOD	Bruno CROUZEVIALLE	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	Pouvoir d'Antoine HUYNH
SAINT OURS	Louis ALLARD	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Gérard DILLENSCHNEIDER	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Brigitte TOUGNE-PICAZO	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

MERY Nathalie FONTAINE

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 27 décembre 2022 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, une note de synthèse et 13 projets de délibérations. Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 27 présents et 29 votants (présents et représentés).

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.



DÉLIBÉRATION

N° : 7 Année : 2023
Exécutoire le : 10 JAN. 2023
Publiée le : 10 JAN. 2023
Visée le : 10 JAN. 2023

EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS **Installation d'une couverture thermique sur le bassin nordique d'Aqualac** **Demandes de subventions**

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre du plan de sobriété approuvé par le conseil communautaire le 25 octobre 2022, une des mesures phares consiste en la fermeture du bassin nordique d'Aqualac.

Cette fermeture impacte fortement le fonctionnement des usagers et notamment des clubs résidents et de l'Université Savoie Mont-Blanc. De même, l'attractivité du site est fortement réduite, le bassin extérieur étant très prisé, y compris par des nageurs ne résidant pas sur le territoire de Grand Lac.

Afin de limiter l'impact et les pertes de recettes liées à cette fermeture, une solution consisterait en la mise en place d'une couverture thermique qui permettrait de réduire les coûts énergétiques (gain de 45% annuel à minima) et d'assurer la sécurité en cas d'intrusion en période estivale.

Le coût des travaux est estimé à 425 000 euros TTC.

Il convient donc d'autoriser Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subventions auprès de la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (DRAJES) et de l'Etat (DSIL). Un montant de 105 000 euros pourrait être obtenu auprès de la DRAJES, et l'Etat, au titre de la DSIL, pourrait financer ce projet à hauteur de 50 %, soit un reste à charge pour Grand Lac, sous réserve de l'obtention de ces subventions, de 140 000 € TTC.

Des discussions sont en cours avec la Région et le Département pour identifier des subventions supplémentaires. Il est donc également proposé d'autoriser Monsieur le Président à déposer ce dossier auprès de tout organisme susceptible de financer ce projet.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport.
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subventions auprès de la DRAJES et de l'Etat (DSIL), et le cas échéant auprès de tous autres organismes susceptibles d'accompagner la réalisation du projet.

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 27
- Présents et représentés : 29
- Votants : 29
- Pour : 29
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 3 janvier 2023

Le Président,
Renald BERETTI



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Installation d'une couverture thermique sur le bassin nordique d'Aqualac - Demande de subventions : DRAJES et Département

Date de transmission de l'acte : 10/01/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 10/01/2023

Numéro de l'acte : d4398 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20230103-d4398-DE

Date de décision : 03/01/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions